



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration officielle d'un deuxième poste mobile de Gendarmerie

Autorités cantonales, communales et Police cantonale ont inauguré ce jour officiellement un deuxième poste mobile de Gendarmerie. Mobilisant deux à trois gendarmes, ce second poste propose tous les services d'un poste de Gendarmerie. Il permet, en renforçant l'activité du premier poste mobile inauguré en août 2015, de renforcer le lien de proximité entre la population et la Gendarmerie, directement sur le lieu d'habitation, comme lors de manifestations importantes.

Le 4 juillet 2016, un deuxième poste mobile de Gendarmerie a été inauguré En Chamard à Montagny-près-Yverdon. Visant à renforcer l'activité du premier poste mobile, inauguré en août 2015, ce poste effectue des passages dans les communes vaudoises ne disposant pas d'un poste de Gendarmerie ou d'une police communale. Tenu par deux à trois gendarmes, il est équipé comme n'importe quel poste de Gendarmerie, offrant ainsi la possibilité d'établir différents documents, du formulaire « Objets trouvés/perdus » à la plainte pénale.

Après 11 mois d'activité, le poste mobile inauguré en 2015 a effectué 520 présences dans les localités vaudoises, a visité 80 d'entre elles et été présent lors d'une dizaine de manifestations. « Les patrouilles dans les zones commerciales, les gares et les échanges avec les autorités et les administrations ont eu un impact très positif tant en termes de proximité que de prévention » s'est réjoui Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité lors de cette inauguration. Les principaux conseils dispensés concernent le cambriolage, l'escroquerie, le vandalisme et le vol, notamment à la tire, à l'astuce, de vélo et dans les voitures.

Ces postes mobiles permettent d'entretenir le lien de proximité entre la population vaudoise et la Gendarmerie. En lien avec le concept cantonal de proximité, de prévention de la criminalité et de prévention routière, ces dispositifs permettent de renforcer la présence policière de manière ponctuelle dans les communes et peuvent, à titre préventif, être engagés lors de manifestations importantes ou d'événements

particuliers.

La liste des postes de Gendarmerie et les horaires d'ouvertures sont accessibles à l'adresse: www.police.vd.ch

Retrouvez le programme de passage du poste mobile sur l'application «Votre police»: m.vd.ch/autres-prestations-mobiles/votre-police/

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juillet 2016

DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51 ; Police cantonale, Jean-Christophe Sauterel , commissaire principal, Direction prévention & communication, 021 644 81 93 ou 079 705 29 91